LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE LUNDI 26 NOVEMBRE 2018

TOURNUS INTERCOMMUNALITÉ

Le futur office de tourisme se dessine

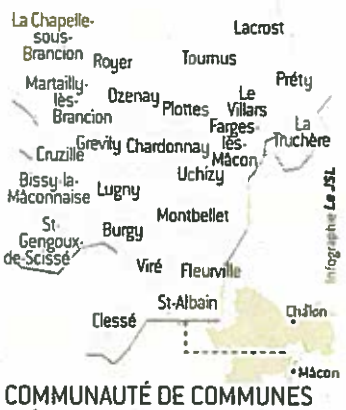

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Après l'acquisition du bâtiment près de l'abbaye, la communauté de communes Mâconnais-Tournugois a tracé les premières esquisses du futur office de tourisme de Tournus.

Julien Farama, vice-président du Mâconnais Tournugeois en charge du tourisme, a présenté jeudi soir, en conseil communautaire, l'avant-projet définitif du futur office de tourisme. La collectivité a d'abord acquis le bâtiment et le fonds de commerce de *Siècles et art* pour y déplacer l'office de tourisme situé quelques mètres plus loin, dans le quartier de l'abbaye.

Parmi les propositions des architectes, celui d'une façade végétalisée avec une mise en lumière. Illustration du cabinet ZANIN et GAUTHERON

De bonnes surprises

Les deux architectes tournusiens, Giorgia Zanin et Geoffrey Gautheron, en charge du dossier, ont pu tracer les premiers plans qui serviront à l'instruction du permis de construire. « Ils ont découvert un bâtiment plus intéressant que prévu, a signalé l'élu. Au-dessus des faux plafonds, il y a des volumes assez intéressants à travailler en termes d'aménagement et d'ambiance. Le bâtiment a une histoire et on arrive à la voir rien qu'en le regardant. On a de la pierre, du bois, du fer. » Julien Farama a ajouté : « La bonne nouvelle, c'est qu'on a aussi découvert sous la surface, deux caves voûtées qui peuvent être exploitées pour des dégustations par exemple. Il y a aussi un étage qu'on va en partie utiliser. » Bien entendu, là où les élus vont mettre le paquet, c'est sur les 213 m² d'espace d'accueil. L'accès à côté des marches se fera par une grande descente. À l'intérieur, il y aura aussi une boutique. « On n'est pas en train d'ouvrir un magasin, prévient le vice-président. Le but, c'est de présenter les richesses des productions du territoire. » Et même le coin enfant a été prévu. Sur les murs, « on va pouvoir parler de chaque commune parce que l'on aura vraiment la place. » Au final : « On arrive à un projet d'aménagement estimé à 360 000 € avec 60 000 € pour la scénographie. Ça nous permettra de faire un office qui a de la gueule et qui respectera le bâtiment et le quartier abbatial. » Sur le coût global, entre l'achat et les travaux, la collectivité espère 70 % de subventions. « On va démarrer les travaux au printemps si tout va bien, et je pense qu'on aura un outil pleinement opérationnel d'ici à la fin de l'année 2019. »

Thomas BORJON

MÂCONNAIS TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Étude pour un projet d'hôtel d'entreprises

Une solution est envisagée pour les entreprises qui doivent quitter la Pepi't mais qui veulent rester à proximité. Photo Thomas BORJON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Les conseillers communautaires ont abordé jeudi soir le projet d'hôtel d'entreprises sur la zone du Pas Fleury à Tournus, qui devra cohabiter avec la future salle des fêtes municipale.

Le Mâconnais Tournugeois a pour projet la création d'un hôtel d'entreprises. Cela répondrait à un besoin qui s'est fait sentir « suite aux entretiens que l'on avait avec des porteurs de projets qui ne trouvaient pas d'endroit pour s'installer et avec des entreprises de la pépinière qui voulaient rester sur le territoire », a détaillé Catherine Gabrelle, la présidente, ce jeudi soir à Lacrost, lors de la séance du conseil communautaire,

Une offre complémentaire à celle de la Pépi't

Les jeunes entreprises qui veulent se lancer peuvent s'installer dans la pépinière qui compte cinq bureaux de 9 m² et neuf ateliers de 60 à 180 m². Mais cela ne peut durer que quatre ans. L'hôtel d'entreprises permettrait à celles qui doivent quitter la Pépi't d'avoir un local à proximité. À côté, un tiers lieu est envisagé. Une sorte de village d'entreprise qui servirait d'endroit ressource en accueillant par exemple une micro-crèche, un restaurant d'entreprise, un fab lab ou encore un espace co-working. Mais avant de se lancer dans ce projet, la présidente a prévenu, « il faut déjà penser à faire une étude de faisabilité. » Cela afin de bien identifier les besoins réels et les meilleures solutions. Par exemple, s'il faut utiliser de l'ancien, s'il faut construire, etc. Bertrand Veau, le maire de Tournus, a quant à lui insisté sur l'urgence « que les parcelles soient clairement identifiées pour que l'on puisse avancer sur notre salle multifonctionnelle ». Pour le bornage de la future salle et de son parking, selon la présidente de la collectivité qui gère la zone, la préfecture exige un procès-verbal de mise à disposition par la commune qui en est propriétaire.

> « On veut faire de cette zone un lieu de vie supplémentaire sur Tournus. »
>
> Catherine Gabrelle, présidente de la communauté de communes

Cohabitation entre l'hôtel d'entreprises et la salle des fêtes

Bertrand Veau a prévenu que s'il n'avait pas d'accord rapidement, il reprendra l'espace bien plus étendu qui avait été acté par le précédent conseil municipal qui prévoyait à l'époque la construction d'un espace multifonctionnel. Ce à quoi la présidente a répondu : « Quand on fait les choses dans l'ordre on va beaucoup plus vite. Attendre une semaine ce n'est pas insurmontable et ça nous fait gagner du temps pour le reste. »

À propos du cabinet qui a été retenu pour l'étude, elle précise aussi qu'« il prenait bien en compte qu'il y aura une salle polyvalente et qu'on ne peut pas mettre une grosse usine à côté. Son approche était la plus proche de ce qu'on veut faire de cette zone, un lieu de vie supplémentaire sur Tournus ». Les élus se sont au final prononcés pour lancer cette étude à 25 000 € hors taxe.

Thomas BORJON

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

'OURNUS ENVIRONNEMENT

Les usagers contrôlés à la déchetterie

n'est plus possible d'accéder aux léchetteries de Tournus et Péronne ans la vignette distribuée aux habi-ants du Mâconnais Tournugeois lepuis plus d'un an. Mais la commu-nauté de communes réfléchit déjà à arfaire le système de contrôle.

«Tout ce qui est dépensé ici est payé par les administrés de la commu-nauté de communes », rappelle Philippe Beligné, vice-président du Mâconnais Tournugeois en charge de l'environne-nent, à propos de la déchetterie de Tour-nus. La collectivité a donc mis en place un système de contrôle afin d'empêcher es personnes extérieures au territoire l'y accéder.

Severine Peteuil, directrice générale des services, Philippe Beligné, vice-président en charge de l'environnement, et Corinne Brunet, l'agent en charge de la déchetterie, dressent le bilan de la mise en place de la pastille. Photo Thomas BORJON

Fréquentation maximum

Des conventions pourraient être signées avec les communautés de communes voisines afin que leurs habitants les plus proches puissent l'utiliser. L'élu n'y est pas favorable en raison de la fréquenta-tion qui a déjà atteint le maximum des capacités d'accueil. La fusion du Tour-nugeois avec le Mâconnais Val de Saône a en effet amené d'avantages d'utilisa-teurs. « Le flux de passage quotidien est assez élevé. À Tournus, il y a 200 person-nes par jour et l'été on peut monter jus-qu'à 400 », détaille Séverine Peteuil, la directrice générale des services.

Aujourd'hui, deux tiers des foyers ont ré-cupéré leur pastille d'accès auprès de la communauté de communes ou de leur mairie. Corinne Brunet, l'agent sur pla-ce, constate qu'il y a dorénavant « moins de gens d'ailleurs ». En revanche « il y en a encore beaucoup qui ne la mettent pas alors qu'ils l'ont ». Elle doit donc régulièrement demander des justificatifs d'iden-tité afin de connaître la provenance de l'usager. Severine Peteuil constate que ce système de contrôle « nous amène à devoir le gérer. Au final, ce n'est pas satis-faisant. Il vaut mieux passer du temps à orienter les gens sur le tri de leurs dé-chets. » Philippe Beligné estime qu'« on ne peut pas continuer comme cela ». C'est pourquoi, « on voudrait mettre en place un système automatique en 2019 ou en 2020 ». Mais bien entendu, la ré-flexion est toujours en cours et le systè-me de vignettes en vigueur.

Thomas BORJON

RAPPEL DES FAITS

La vignette sésame de la déchetterie. Photo Thomas Borjon

Après les barrières, la vignette

Deux ans après la réfection de la déchetterie de Tournus en 2003, une barrière a été installée afin de n'en laisser l'accès qu'aux habi-tants du Tournugeois. Mais l'ac-tionnement par carte magnétique s'est révélé source de nombreuses difficultés. L'agent sur place de-vait se rendre régulièrement près de la barrière pour l'actionner. « Il fallait souvent que je reste là-bas », se souvient Corinne Brunet. En avril 2017, le conseil communautaire, élargi au territoi-re du Mâconnais Val de Saône, a donc décidé de remplacer ce système par celui de pastilles à positionner sous le pare-brise.

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE SAMEDI 13 OCTOBRE 201

LA TRUCHÈRE TRAVAUX

Un toit tout neuf pour l'église

La toiture de l'église Saint-Roch sera bientôt terminée. Il n'y aura ensuite plus qu'à attendre le crépi au printemps. Un chantier pour lequel la commune compte, entre autres, sur une souscription pour le financer.

Les ouvriers de l'entreprise Faivre, ici sur le toit de l'église Saint-Roch, sont habitués à intervenir sur les édifices religieux. Ce sont notamment eux qui entretiennent les toitures de l'abbaye de Tournus. Photo Thomas BORJON

« On avait de nouveau des fuites, l'urgence c'était le toit », explique Philippe Béligné, le maire de La Truchère, à propos de l'église Saint-Roch. En effet, la toiture de l'édifice inauguré en 1840 avait déjà connu « des réparations de fortunes ». Celles-ci avaient à chaque fois un coût important et c'est pourquoi le conseil municipal a préféré, cette fois-ci, procéder à la réfection totale pour ne pas avoir à y revenir. Les travaux sur 240 m² ont commencé en septembre et devraient être terminés d'ici deux semaines. « On a enlevé les anciennes tuiles, renforcé les chevrons, contre-latté, latté, mis la toile, repris les pierres des corniches, boisé les fermes à l'intérieur, posé des chéneaux… », liste l'un des ouvriers de l'entreprise Faivre à Lacrost.

90 000 € HT de travaux

Parmi les autres interventions prévues, il y aura aussi le remplacement de l'échelle menant au clocher ainsi que de son plancher. « Les abat-sons sont refaits, ajoute le maire. Derrière, on est en train de passer un grillage avec un cadre métallique pour empêcher les pigeons de tout pourrir. » Ensuite, il n'y aura plus qu'à attendre le printemps. « On crépit l'église et fin juin, c'est terminé. »

Au total, 90 000 € hors taxe seront engagés. La commune bénéficie du soutien de l'État et du Département pour ce dossier et une souscription est lancée auprès de la Fondation du patrimoine. Philippe Béligné précise que les dons qui seront réalisés dans ce cadre sont déductibles des impôts, que la Fondation du patrimoine ajoutera 25 % à l'enveloppe et que la Région doublera. Si par exemple vous donnez 100 €, cela ne vous coûte que 33 € et cela en rapporte 250 au projet. Il a bon espoir que les gens se mobilisent pour sauver l'église et qu'il ne reste que 20 % du financement à la charge de la commune.

Thomas BORJON

SOUSCRIPTION Renseignements sur www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-la-truchere ou mairie.latruchere@wanadoo.fr

> « Au printemps, on crépit l'église et fin juin, c'est terminé. »
>
> Philippe Béligné
> maire de La Truchère

TOURNUS LOGEMENT

La convention de revitalisation du centre-ville a enfin été signée

La revitalisation du centre-ville va pouvoir se concrétiser puisque la Ville, l'État et les différents partenaires ont signé ce mardi la convention qui devrait permettre à Tournus de se redynamiser.

Les représentants de l'Opac, la banque des territoires, l'État, la Ville, la Communauté de communes et le PETR Mâconnais sud Bourgogne ont signé mardi la convention de revitalisation. Photo Thomas BORJON

« Nous allons enfin pouvoir démarrer la phase opérationnelle », s'est réjoui Bertrand Veau, le maire de Tournus, ce mardi à l'occasion de la signature de la convention de revitalisation. Pour l'événement, il avait réuni une soixantaine d'élus et de partenaires au cinéma La Palette dont l'intérieur a été rénové cet été. « Ce lieu est symbolique en termes de revitalisation. Aujourd'hui, une petite ville qui investit dans son cinéma en centre-ville, c'est quelque chose de décalé », estime-t-il.

11,3 millions d'euros d'investissement public

Ainsi, cette signature permet à la Ville d'accéder à un fonds de 2,4 millions d'euros, par le biais de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), destiné à subventionner des travaux de réhabilitation de logements et des ravalements de façades en centre-ville. Avec l'investissement communal et celui d'autres collectivités, au total ce sont 11,3 millions d'euros d'argent public qui seront destinés à motiver les investissements privés.

Au-delà du volet financier, la convention, « c'est une vision stratégique à la hauteur des enjeux d'un autre millénaire », a déclaré Jérôme Gutton, le préfet de Saône-et-Loire, se permettant ainsi un clin d'œil à la Ville qui fêtera l'année prochaine les mille ans de son abbaye. En effet, le document reprend l'ensemble des démarches qui seront engagées, au point de vue des logements mais aussi de l'urbanisme, avec par exemple les aménagements des places Carnot et Germersheim. Le but premier est de permettre à la ville de gagner de nouveau des habitants. Ce qui devrait aussi avoir pour effet de redynamiser son commerce.

Bertrand Veau a rappelé qu'il s'en est fallu de peu pour que l'argent de l'État ne soit plus dévolu à Tournus. « Nous avons bénéficié de la compréhension de ses services car cette convention aurait dû être signée avant le 31 décembre 2017. »

Fin des projets concurrents

Un retard pris car aucun accord n'était possible tant que persistait le projet de pôle économique au nord de Tournus (zone commerciale Leclerc) que l'ancienne majorité avait inclus dans la revitalisation. Mais aussi à cause de l'écoquartier dont les logements auraient été concurrents avec ceux du centre-ville. Éric Philippart, le directeur de l'office public d'aménagement et de construction de Saône-et-Loire (Opac 71) qui portait "l'ex-écoquartier" a annoncé qu'à la place sera prévu « un village seniors avec 27 petites maisons de plain-pied avec jardins et garage accolé. »

Maintenant que la convention est signée, les premiers dossiers de propriétaires ou locataires pourront être déposés à partir du 1er janvier en mairie.

Thomas BORJON

CONTACT Pour tout renseignement concernant l'instruction et le dépôt des dossiers, contacter Marion Curt, chargée de mission revitalisation du centre-ville. Tél. 03.85.27.03.31 ou 06.04.93.38.61 ou revitalisation@tournus.fr

En 2014, Tournus a été retenue pour un appel à projets de l'État

L'État, dans le cadre d'une expérimentation nationale en faveur de la revitalisation des centres bourgs de moins de 10 000 habitants, a lancé un appel à projets en 2014. La Ville de Tournus, comme Cuiseaux et Gueugnon, s'est portée candidate. Mais au final, elle a été la seule ville de Saône-et-Loire retenue parmi les 54 autres en France.

À la suite de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'État en 2014, la Ville a été retenue pour un plan visant à l'aider à regagner de l'attractivité. Photo Thomas BORJON

La bonne nouvelle de 2014

Une nouvelle qu'apprenait, le 24 novembre, Claude Roche, le maire de l'époque, par un courrier signé de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique. Cette expérience avait pour but de dynamiser l'économie, d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment par le biais du logement, et d'accompagner la transition écologique en limitant l'artificialisation des sols liés à l'étalement urbain. « C'est le premier dossier que nous avons mené de façon collaborative avec la communauté de communes. Tous les élus et services municipaux se sont mobilisés pour monter le dossier, avec le soutien de l'Agence technique départementale, des services de l'État, de la Chambre de commerce et d'industrie et de l'association des commerçants », se réjouissait Claude Roche.

Une première convention en 2015

Le 20 avril 2015, il signait avec le préfet de l'époque, Gilbert Payet, une première convention pour l'ingénierie nécessaire à la conception et à la mise en œuvre du projet de revitalisation du centre bourg.

Concrètement, Aurélien Mathurin, chef de projet, a été recruté pour lancer et coordonner les études. D'un montant de 410 000 €HT sur trois ans, les coûts (salaire du chef de projet, études, actions de communication) ont été subventionnés à 70 % par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT).

Depuis le mois d'août, Marion Curt le remplace. Cette dernière va se charger de la phase opérationnelle, entre autres de l'accompagnement des porteurs de projets. Et apparemment une dizaine de candidats se sont déjà fait connaître.

thomas.borjon@lejsl.fr

JSL
29/03/18

MÂCONNAIS TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

De nouvelles entreprises sur le territoire

Les cycles Berthoud de Pont-de-Vaux (01) viennent s'installer à Fleurville dans les anciens bâtiments de l'entreprise Colas. Photo Alain BOUCHER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Le conseil communautaire du Mâconnais Tournugeois de ce jeudi soir a été l'occasion d'annoncer quelques bonnes nouvelles du côté économique.

Le Mâconnais Tournugeois a délibéré avant l'été pour participer aux aides relatives à l'immobilier d'entreprises. Dans ce cadre, les élus ont voté jeudi soir pour l'attribution de 5 000 € à l'entreprise des cycles Gilles Berthoud. L'occasion pour Catherine Gabrelle, la présidente de la communauté de communes, d'annoncer que c'est dans le cadre d'un départ de Pont-de-Vaux (01) et d'une arrivée dans les anciens bâtiments de l'entreprise Colas à Fleurville. Une participation, dans un projet chiffré à 675 000 € dont 615 000 € de rénovation, obligatoire pour que la Région apporte un complément. Pour l'heure, aucune date n'a été annoncée puisque le permis de construire est en cours d'instruction. « Cela évite une friche, c'est très bien pour la commune », s'est réjouie Marie-Thérèse Drevet, maire de Montbellet. L'autre actualité concerne la zone économique de l'Écarlatte de Fleurville et Viré. En effet, il apparaît que trois entreprises sont intéressées pour s'y installer dont celle de Thomas Chavot. Le conseil s'est prononcé pour la vente d'une parcelle de 2 000 m², pour la construction d'un bâtiment de 400 m² à but de stockage de véhicules et matériels, dans le cadre de son activité de maintenance et de mise au point dans les sports mécaniques.

Investissements pour les zones d'activité

« Cette zone, qui est bien située, manquait de visibilité et il y a des travaux à faire pour la rendre accessible », a précisé Catherine Gabrelle. D'où la somme de 19 000 € prévue à cet effet. Enfin, il a été question de la zone de Préty. Après des soucis d'ordre administratif, la collectivité devrait enfin pouvoir s'en porter acquéreur pour la somme de 55 000 €, soit ce qu'elle a coûté à la commune qui lui a vendu.

Thomas BORJON

AU FIL DU CONSEIL

Exonération de la taxe des ordures ménagères

Philippe Beligné, vice-président en charge de l'environnement, a présenté la demande tournusienne d'exonération de la taxe des ordures ménagères formulée chaque année par Carrefour Market et dorénavant par Lidl, au motif que les entreprises font appel à un prestataire privé pour le ramassage. Il s'est dit défavorable. « On le refuse pour ne pas ouvrir la porte. » Et d'ajouter : « Ces entreprises utilisent la déchetterie. Dans l'impôt, il n'y a pas que le ramassage des ordures ménagères. » Catherine Gabrelle, la présidente, souligne : « Sur la communauté de communes, il y a un service spécifique qui existe mais c'est leur choix de passer par un prestataire extérieur. »

Taxe de séjour

Julien Parama, vice-président en charge du tourisme, a évoqué la réforme de la taxe de séjour. Celle-ci touchera les hébergements non classés, les plateformes en ligne telles que Airbnb et le plafond pour les aires de camping-car est revu à la hausse. Des changements qui permettraient à la collectivité de passer de 80 000 € collectés à 100 000 €.

Subventions de l'Agence de l'eau

Philippe Béligné, le maire de La Truchère, lors de la présentation de sa commune qui recevait jeudi soir le conseil, a parlé de la réserve naturelle, rappelant qu'elle était financée par l'Agence de l'eau. À propos de l'argent versé auparavant pour la rénovation des réseaux d'eau, il a ironisé : « Maintenant, vous savez où il est. »

MÂCONNAIS TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les projets sur les zones économiques

La cave coopérative de Viré pourrait installer un bassin de stockage sur la zone Écarlatte. Photo Josette BOURDIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Le conseil du Mâconnais Tournugeois s'est réuni jeudi au foyer rural de Préty pour statuer entre autres sur la cession de terrains à Préty et à Viré-Fleurville.

Les élus de la communauté de communes ont voté, jeudi soir, pour la cession de terrains sur la zone d'activité économique de Préty. Christophe Ravot, vice-président en charge de l'économie, a rappelé qu'il s'agissait de vendre des terrains à des entreprises déjà sur place qui souhaitent s'agrandir. A l'image de Patrick Raynaud qui a un projet de salle dédiée à des congrès et de l'événementiel. Il souhaite acquérir 4 000 m², entre autres, pour le parking. Mais aussi « d'ici à la fin de l'année, il aimerait monter la salle à 600 places », a indiqué Xavier Ioos, le maire de Préty.

Une cabane de chasse sur la zone d'activités

La possibilité d'une autre cession a été abordée. Celle de 600 m² à La Diane de Préty. La société de chasse souhaite installer un local pour stocker du matériel et se réunir. Certains élus s'étonnent de ce projet sur une zone d'activités économique. « Ils n'ont pas trouvé d'autres parcelles sur Préty », justifie Christophe Ravot. L'élu assure que l'emplacement qu'elle occuperait ne gênera pas l'implantation de futures entreprises.

Concernant la zone de Lacrost, la vente de terrain à ADG Diffusion, bonbons et chocolat, actuellement installée dans la pépinière d'entreprises tournusienne, a été confirmée. « J'ai signé la vente mercredi matin », a déclaré Catherine Gabrelle, la présidente. Pour que l'entreprise bénéficie d'une aide de la région dans son projet immobilier, l'intercommunalité doit aussi participer. Pour ce chantier à près de 300 000 € TTC, le Mâconnais Tournugeois versera donc 5 000 €. Jean-Maurice Dailly, vice-président en charge des finances et élu de Viré, a ensuite évoqué la zone Écarlatte située entre Viré et Fleurville. Il a demandé un accord de principe aux autres conseillers pour la cession de 2 500 m² à la Cave coopérative de Viré. Le but est de construire un second bassin de stockage d'effluents viticoles. Il a expliqué que la cave connaît une forte hausse de sa production (passage d'1 à 3 millions de bouteilles en quelques années) alors que ses possibilités d'extension sont limitées.

Un projet de bassin ouvert suivi par la chambre d'agriculture

La construction d'un bassin ouvert offrirait une capacité de stockage temporaire principalement en hiver. Jean-Paul Meunier, le maire d'Ozenay, s'est dit « étonné qu'on aille sur un bassin ouvert. » Il estime que « sur ce type de bassin, vous avez les mêmes odeurs qu'une fosse septique ». Catherine Gabrelle a rappelé que le projet ne pourra se faire que si la cave a toutes les autorisations nécessaires et assure que le dossier est suivi, notamment par la Chambre d'agriculture.

Cécile KETTANJIAN (CLP) avec Thomas BORJON

Le roller park de Tournus a fermé

« Le roller park de la communauté de communes a fermé », a annoncé Catherine Gabrelle, la présidente du Mâconnais Tournugeois. En effet, depuis le 17 juillet, l'équipement sportif tournusien dédié à la pratique du skate et du roller n'est plus accessible. Cela pour deux raisons : « Il est devenu dangereux et le club de rugby se plaignait d'intrusion. » François Rougeot, le vice-président qui en a la charge, est rentré dans les détails en indiquant qu'il y avait des affaissements de sol. « Les inondations de la Saône y sont sans doute pour quelque chose. » Précisant que « c'est un ancien terrain de tennis. Il n'y a pas de stabilité en dessous ».

Un autre problème a été pointé par les dirigeants du club de rugby. Le lieu ouvert en permanence permettait d'accéder à l'enceinte du stade Jean-Faucillon. Des personnes auraient ainsi pu squatter les gradins et d'autres commettre des incivilités. « On a demandé des devis pour la réfection des sols et la pose de clôture pour empêcher l'accès au stade », a ajouté l'élu. Ce qui ne signifie par forcément que des travaux seront réalisés. « Les jeunes ne vont plus faire du roller. Ce n'est plus en vogue. Ils vont dans cet espace pour faire autre chose », constate la présidente. Les élus vont donc se pencher, avec leurs homologues tournusiens, sur l'avenir du site.

Le roller park est fermé depuis le 17 juillet. Photo Thomas BORJON

Thomas BORJON

Aide pour la Maison de santé tournusienne

Catherine Gabrelle a parlé d'un courrier de la Maison de santé du Tournugeois. L'association de médecins, qui loue les locaux à la collectivité, demanderait d'être exemptée d'un an de loyer pour compenser le départ des kinésithérapeutes dans les anciens locaux de Pôle emploi et en attendant l'arrivée du cabinet de radiologie. Rien n'a encore été décidé mais la présidente a d'ores et déjà annoncé que l'aide ne pourrait être que sur six mois. Jean-Maurice Dailly, vice-président en charge des finances, a ajouté qu'il est nécessaire que « ce manque à gagner on le récupère sur les loyers à venir ». François Rougeot, élu de Lugny, a rappelé qu'il y avait aussi une maison de santé sur sa commune. « Si on doit apporter des aides d'un côté, on devra en amener de l'autre. » Henri Perrusset, le maire de Farges, s'est montré dubitatif. « Quand on voit le montant des subventions et ce que ça nous coûte. » En effet, l'intercommunalité a financé le prêt pour la construction. La présidente souligne que, dans deux ans, les loyers versés couvriront les annuités. Jean-Maurice Dailly, étant lui-même médecin, estime quant à lui qu'« un professionnel de santé, ça gagne sa vie. On n'a pas à être aidé. Il faut travailler, c'est tout ». René Varin, élu tournusien, en a alors profité pour glisser que « j'ai vu un patient qui n'a pas été pris parce qu'il n'était pas dans ceux référencés. » Enfin Marie-Thérèse Drevet, maire de Montbellet, pense que « ce serait intéressant d'avoir un bilan financier ». Catherine Gabrelle a aussi rappelé que « le projet de santé est encore cité en exemple partout en Bourgogne. » Et parle d'un « investissement important dans l'aide à la population, aux personnes âgées comme aux jeunes. »

La Maison de santé attend un cabinet de radiologie. Photo Thomas BORJON

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Un projet d'aménagement d'un espace de coworking à Fleurville

Mercredi soir, les élus du conseil communautaire ont acté le projet de création d'un espace de coworking dans l'actuel bâtiment intercommunal de Fleurville.

■ **Une étude va être lancée pour la faisabilité d'un espace de coworking dans les locaux de la maison intercommunale de Fleurville.** Photo Fernand RIBEIRO

Avant de partir en vacances, les élus du conseil communautaire Mâconnais-Tournugeois ont planché mercredi soir sur 13 points à l'ordre du jour. Dans une ambiance studieuse à la salle des fêtes de Saint-Gengoux-de-Scissé, ils ont ainsi acté à l'unanimité le projet de création d'un espace de coworking au 1er étage de la salle intercommunale de Fleurville. « Les locaux sont pour le moment disponibles et nous allons donc faire appel à un cabinet pour réaliser des études afin de connaître les besoins pour ce nouvel espace destiné à de nouveaux modes de travail et à de nouvelles demandes de travail. Il s'agit là d'un projet innovant comme il n'en existe pas sur le secteur. L'étude marché devrait mieux nous éclairer sur le véritable potentiel dans ce domaine », a expliqué à l'assemblée la présidente Catherine Gabrelle.

« Contribuer à l'attractivité »

Si le projet va au bout, il s'agira là de nouvelles recettes non négligeables pour la communauté de communes. « D'un point de vue purement économique à l'échelle du territoire, c'est un outil intéressant. Cela va forcément contribuer à l'attractivité de tout un territoire », a poursuivi la présidente. En attendant que la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et la région Bourgogne Franche-Comté se prononcent sur leurs aides, il est fait état pour le moment d'un budget prévisionnel de 45 500 € HT pour ce projet ; la communauté de communes prenant à sa charge 30 200 €. Une fois que l'étude sera lancée pour déterminer l'opportunité de créer un espace de travail partagé, la réalisation du projet s'effectuera alors en deux phases : l'accompagnement à sa mise en œuvre puis l'aménagement des locaux.

Fernand RIBEIRO

POINT PAR POINT

■ **Panneaux autoroutiers pour la promotion du territoire**
Deux couples de panneaux, dans les deux sens de l'autoroute, vont être mis en place sur l'A6 pour promouvoir le territoire : "Brancion cité médiévale" et "Tournus abbaye Saint-Philibert". Ces panneaux, dits nouvelle génération, se présenteront sous la forme d'un totem vertical avec une nouvelle charte graphique. Le coût de cette opération s'élève à 60 000 € TTC. Le Conseil départemental prendra à sa charge 33 000 € et la communauté de communes complétera à hauteur de 27 000 €.

■ **Un fonds de concours octroyé à la commune d'Uchizy**
L'assemblée communautaire a validé l'octroi d'un fonds de concours de 24 756 € HT au bénéfice de la commune d'Uchizy pour son projet d'acquisition d'une maison, en vue de la création d'une cantine scolaire. Le maire, Paul Talmard, a souligné que l'actuelle cantine n'est plus aux normes et que le nombre d'enfants qui fréquentent les lieux est en progression constante. Le projet global s'élève à 247 576 € HT. Il permettra de concevoir un espace de repas beaucoup mieux adapté à la demande.

■ **Relais assistants maternels**
Par délibération du 15 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une délégation de service public pour la gestion du multi-accueil, du centre de loisirs maternel sans hébergement et du relais assistants maternels installés sur le territoire de Tournus. Une seule candidature a été reçue par la communauté de communes. Elle a été retenue. Il s'agit de l'association familiale du Tournugeois, l'actuel délégataire. La nouvelle délégation de service public court du 1er juillet 2018 au 30 juin 2023.

■ **Le maître d'œuvre pour l'aménagement de l'office de tourisme a été choisi**
Suite à un avis d'appel public à la concurrence pour la désignation d'un maître d'œuvre chargé du futur aménagement de l'office de tourisme à Tournus, la candidature du cabinet Zanin et Gautheron de Tournus a été retenue.

Bonnes Adresses
commerçants, artisans pour figurer dans cette rubrique : 03 85 39 99 07

Menuiserie CARDONA SARL
Fabricant vérandas, doubles vitrages - Isolation des combles
Volets roulants - Fenêtres PVC - Stores - Portes de garages
Portails - Automatismes
RN6 Bouer - TOURNUS - T. 03 85 51 12 83

Bonne table RESTAURANT L'ESCALE
Christian et Catherine vous accueillent en bord de Seille :
Grenouilles fraîches, friture fraîche, viande charolaise...
Silure, sandre, ablettes : pêche locale selon arrivage.
LA TRUCHERE - T. 03 85 51 23 00

Revêtement JEAN COMTE
Pose de parquet, faïence, carrelage, salle de bain clé en main
placoplâtre, peinture, chape liquide, reprise plomberie
40 km autour de Tournus - T. 06 77 58 04 60

Bonne table Rest. L'EMBARCADÈRE et la BASE NAUTIQUE
Terrasse sur l'eau et au bord de l'eau - Spécialités : grenouilles, friture, filets de perche, escargots, coupes glacées. Croisières en bateau sur la Seille et la Saône. Visite commentée. Location de bateaux électriques et à moteur sans permis de la 1/2 heure à la journée.
Promenade du Barrage - LA TRUCHERE - T. 03 85 51 70 93 - 7/7

Entreprise B.I.E.R. STORES DE TOURNUS
Fabricant de stores intérieurs et extérieurs à vos mesures
Ouvert en sem. 8h-12h/14h-17h30 www.stores-tournus.com
Salle d'exposition
Rue Eugène-Gentil - 71700 TOURNUS - T. 03 85 51 15 28

Entretien jardin PERRET JARDIN SERVICES
Tonte, taille, débroussaillage, ramassage des feuilles, nettoyage de terrasse... Confiez l'entretien de votre jardin à des professionnels ! et bénéficiez de 50% de réduction d'impôt
71700 TOURNUS - T. 03 85 51 09 49

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

66 157 € d'aides pour trois communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Jeudi soir à Viré, les élus de la communauté de communes du Mâconnais-Tournugerois ont validé l'octroi de fonds de concours pour trois projets sur le territoire.

Jeudi, les membres de l'assemblée communautaire avaient à se prononcer sur onze points inscrits à l'ordre du jour du conseil, dont celui ayant trait à l'attribution d'un fonds de concours destiné à soutenir les projets d'investissements de trois communes membres.

Cruzille

La commune a pour projet la rénovation thermique de sa salle communale qui date de 1970. « En été, il fait trop chaud et en hiver, trop froid. Il y a un gros problème d'isolation », a expliqué le maire Gilles Charpy Puget à l'assemblée. L'idée du projet est de changer les menuiseries du bâtiment et de l'isoler par l'extérieur. Le coût des travaux s'élève à 80 000 € HT. Le conseil communautaire a décidé d'octroyer un fonds de concours à hauteur de 22,81 % du projet ; à savoir 18 250 €, somme identique à celle que la commune versera. La dotation d'équipement des territoires ruraux sera de 24 750 € et celle du conseil départemental de 18 750 €. Les travaux vont démarrer au cours du deuxième semestre 2018.

L'église de La Truchère. (Photo Frédéric Pétot)

La Truchère

Devant un élément de l'église qui se détériore au fil des années, la commune de La Truchère souhaite rénover la toiture de l'église, mais pas que. Elle voudrait profiter de l'occasion pour procéder également à une réfection des murs du bâtiment pour supprimer l'humidité qui s'y installe. Cette restauration nécessite donc une enveloppe financière importante, de 102 118 € HT. « L'église date de 1840 et le toit n'a été refait qu'une fois, un siècle plus tard environ. Tous les ans, on colmate des brèches dans le toit », a souligné le maire Philippe Beligné à ses collègues. Un fonds de concours de 25 000 € a été validé et complétera ainsi l'investissement de la commune pour un même montant et les aides du Département (25 000 €) et la dotation d'équipement des territoires ruraux (27 118 €). Les travaux vont s'effectuer au cours du deuxième semestre 2018 et en début d'année 2019.

Martailly-lès-Brancion

À Martailly-lès-Brancion, le local technique municipal s'avère être trop petit. Du coup, la commune envisage un agrandissement qui passerait par la construction d'un auvent attenant au bâtiment. « On ferait d'une pierre deux coups. En plus de sa fonction de stockage de matériel, cette construction servirait de solution de repli pour les personnes en cas de mauvais temps lors de manifestations dans le secteur », a indiqué le maire Patrick Talmey. Le montant prévisionnel des travaux HT est évalué à 48 815 €. Pour ce projet, Martailly-lès-Brancion ne dispose pas d'autre financement. C'est pourquoi elle a sollicité un fonds de concours auprès de la communauté de communes à hauteur de 50 % du projet, soit 22 907,50 €.

Fernand RIBEIRO

TOURNUS ENVIRONNEMENT

Au cimetière, on trie aussi

Jeudi, Patrick Vorillion, responsable de la gestion des déchets du Mâconnais Tournugeois, a présenté à ses collègues du territoire de la Communauté urbaine Creusot Montceau les actions mises en place dans les cimetières pour réduire les déchets.

Patrick Vorillion et Philippe Béligné ont expliqué à leurs confrères et homologues les avantages et les contraintes du tri des déchets dans les cimetières. Photo Thomas BORJON

« Nous avions 10 à 12 bacs au départ », a rappelé jeudi matin Patrick Vorillion, le maître composteur du Mâconnais Tournugeois. Un commentaire en direction de Philippe Béligné, vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement, et des élus et agents du territoire de la Communauté urbaine Creusot Montceau venus étudier le système mis en place dans les cimetières pour limiter le tonnage des déchets. Ils sont allés dans ceux de Tournus et de Lacrost.

Après trois ans de pratique

L'action a débuté il y a trois ans par la mise en place d'un seul point de collecte dans le cimetière tournusien (deux pendant la Toussaint). Dans celui-ci se trouve une grande benne pour le végétal, un bac pour les gravats et un autre pour le plastique. Parmi les avantages, l'agent pointe la diminution des efforts de manutention en évitant d'avoir à faire « rouler des containers qui faisaient plus de 250 kg dans les cailloux ». Il note aussi l'aspect esthétique depuis la suppression des « poubelles qui débordaient en plein milieu du cimetière ». Et bien entendu l'aspect économique. Puisque les 20 tonnes de terre et de fleurs sont transformées en compost au lieu d'être envoyées à Chagny à l'usine de traitement des déchets. Il a expliqué que le plus dur a été de « changer les habitudes des gens. Au début on s'est dit : ça ne va jamais marcher. On retrouvait des déchets là où il y avait avant des bennes ». Philippe Béligné prévient : « Ça demande une attention particulière. Il faut que la commune continue à participer au suivi. »

Au vu des containers qui ont été ajoutés au fond du cimetière et qui sont remplis de fleurs alors qu'une pancarte indique qu'ils ne sont pas destinés à cet usage, ou encore des panneaux de signalisation qui n'indiquent plus la bonne direction ou qui manquent, on se rend compte que, sans un suivi régulier, le système perd très vite de son efficacité.

Thomas BORJON

MÂCONNAIS/TOURNUGEOIS ENVIRONNEMENT

La 19e place de compostage est à Préty

Préty a inauguré samedi la 19e placette de compostage de la communauté de communes. L'occasion de découvrir un système qui fait des émules et réduit de 20 tonnes par an le poids des ordures ménagères.

Une cinquantaine de personnes était réunie ce samedi à Préty, à l'occasion de l'inauguration de la 19e placette de compostage installée dans un cœur de village par la communauté de communes du Mâconnais Tournugeois. Un rendez-vous qui a été l'occasion pour Patrick Vorillion, responsable du service de gestion des déchets, d'expliquer comment cela fonctionne.

20 tonnes de déchets compostés

Trois bacs sont installés sur la place en face du foyer rural. L'un est rempli de broyat (déchets d'arbustes broyés) destiné à être mélangé aux déchets. Cela permet, entre autres, d'éviter les mauvaises odeurs. Le tout est ensuite déposé dans le second bac, ou dans le troisième s'il est déjà plein. Ce qui arrive à peu près tous les deux ou trois mois. En fonction de la fréquence de visite des habitants. Par exemple, à Tournus, celui du Palais de justice se remplit très vite. « Et on ne se limite qu'aux déchets de la cuisine sinon on serait trop vite plein », ajoute l'agent intercommunal. Ensuite, une fois que le compost est arrivé à maturation et peut servir de terreau, il est repartagé entre tous ceux qui ont contribué à le produire (*lire par ailleurs*). « On va à peu près récupérer 20 tonnes par an », détaille Philippe Béligné, vice-président à la communauté de communes en charge de l'environnement, à propos du compost produit sur l'ensemble du territoire. Un chiffre plutôt faible face à celui des 3 000 tonnes d'ordures ménagères produites chaque année. Mais cela participe tout de même à la politique de réduction des déchets. « On essaie de maintenir notre volonté de baisser à chaque fois », assure l'élu.

Thomas BORJON

Patrick Vorillion explique à une habitante le fonctionnement en présence de Xavier loos, le maire de Préty, et de Philippe Béligné, le vice-président du Mâconnais Tournugeois en charge de l'environnement. Photo Thomas BORJON

Prochains partages de compost

Ceux qui participent au remplissage des placettes de compostages peuvent participer au partage du compost arrivé à maturation : le 19 mai à 9 h 30 à La Truchère et à 14 h 30 à Royer, le 26 mai à 9 h 30 au Villars et à 14 h 30 à Tournus, le 2 juin à 9 h 30 à Ozenay et à 14 h 30 à Lacrost.

25

C'est le nombre de seaux distribués ce samedi aux habitants de Préty. Ceux-ci seront installés dans les cuisines et serviront à recueillir les déchets, tels que les épluchures, avant d'être vidés dans l'un des bacs de la placette de compostage.

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE JEUDI 10 MAI 2018

TOURNUS ENTREPRISE

Bientôt un site d'exception pour des voitures d'exception

D'ici la fin d'année, un lieu dédié à des véhicules de collection devrait voir le jour au Pas-Fleury. Le projet est porté par Philippe Losson, un restaurateur passionné de vieilles mécaniques.

Philippe Losson devant son futur lieu d'exposition et de restauration de voitures de collections, côté rue de la Féculerie. Photo Dani GALLORINI

Installé à Plottes depuis une vingtaine d'années, dans une ferme au milieu des bois où il restaure, expose et vend des véhicules de collection, Philippe Losson avait pour projet de s'implanter à Tournus. Mais il attendait de trouver le lieu adéquat. En homme exigeant, il souhaitait un site d'exception pour des voitures d'exception, lui qui voue un véritable culte aux DS et ID Citroën. Alors, quand il apprend en 2015, par le carrossier de la rue de la Féculerie, que les anciens locaux de la Manufacture des plumes et duvets sur le Pas Fleury sont mis en vente par la municipalité de Tournus, il fait une proposition d'achat.

Près de deux ans de négociations plus tard, le voilà, en 2017, propriétaire d'un magnifique bâtiment industriel, dont il termine actuellement les travaux, veillant à en préserver le cachet. « Après l'acquisition du local, j'ai beaucoup douté, puisque les idées présentées à l'époque par la mairie ne se réalisaient plus et que le site, aujourd'hui, semble plus une friche industrielle qu'un lieu voué aux loisirs ou aux activités économiques », confie Philippe Losson. Mais en homme habitué à relever des défis, il voit néanmoins ce qui fait la force de son projet : la beauté du bâtiment propice à la mise en valeur des voitures qu'il exposera et son volume qui lui permet d'installer l'atelier à l'étage ainsi que d'y envisager son propre logement. « Je crois fortement au potentiel de Tournus et m'installer là correspond à ma confiance en son devenir. »

Sa situation à proximité du musée du Vélo apparaît également comme un point fort. « Cela crée une cohérence entre véhicules anciens », explique-t-il. Même si les objectifs sont différents, puisque Philippe Losson recevra surtout des collectionneurs, potentiels acheteurs de ses modèles exposés. Mais « pourquoi pas le faire évoluer en un lieu de rencontres autour d'un bar ? Cela peut devenir l'un de mes futurs projets », imagine-t-il.

Dani GALLORINI (CLP)

> « Je crois fortement au potentiel de Tournus et m'installer là correspond à ma confiance en son devenir. »
>
> Philippe Losson

INFO Losson Automobiles, 06.10.27.04.11. www.losson.com

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE MERCREDI 11 AVRIL 2018

PRÉTY ÉCONOMIE

L'entreprise Andrieu profite de son déménagement pour s'agrandir

Créée en 2015, la SARL Andrieu, spécialisée dans le matériel agricole et de motoculture, a quitté Lacrost pour s'installer à deux pas, à l'entrée de Préty, dans un bâtiment plus fonctionnel et mieux adapté à ses projets.

Quand Aude et Jean-Christophe Andrieu ont décidé de créer leur entreprise de vente et réparation de matériel agricole et de motoculture de plaisance, en 2015, c'est à Lacrost qu'ils se sont posés, dans les locaux anciennement Grassard. Mais tous leurs projets ne pouvant trouver leur place dans ces bâtiments relativement vétustes qu'ils louaient, ils ont saisi l'opportunité, dès qu'elle s'est présentée, d'acquérir un hangar de 450 m² sur la zone d'activité des Crots, à Préty, tout près de leur ancienne implantation.

Quads et buggy exposés en extérieur

Précédemment occupé par l'entreprise de maçonnerie Laurent, l'espace permet aux quads et buggy, dont Jean-Christophe Andrieu veut développer la commercialisation, de trouver une place d'exposition à l'extérieur.

Quant à l'atelier, sa taille et sa clarté enchantent le dirigeant et son employé. « Pouvoir profiter de la lumière naturelle est un vrai luxe. Avant, mon premier geste était d'éclairer l'atelier, on ne pouvait pas travailler autrement. » Aude, sa femme qui s'occupe de la gestion administrative, est ravie de ce nouvel espace de travail et surtout de ce qu'il deviendra dans le futur. « On veut s'agrandir pour avoir un magasin avec vitrine et créer un pôle mécanique, avec des motos en plus des quads. Les clients ont l'air de se sentir bien ici. Ils sont nombreux à rester dans le bureau en attendant la fin de leur réparation. »

Dani Gallorini (CLP)

■ Si l'espace extérieur se prête bien à l'exposition des différents matériels, il reste encore à améliorer la signalétique pour être bien visible de tous. Photo Dani GALLORINI

PRATIQUE SARL Andrieu, ZA Les Crots à Préty. Tél. 03.85.34.22.05. Site internet : sarlandrieu.com. Ouvert du lundi après-midi au samedi, 8 h 30-12 h et 14-19 h (18 h samedi).

Une zone d'activité qui se développe

La commune de Préty est en cours de cession de sa zone d'activité économique à la communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois, puisque l'intercommunalité a repris en 2017 la compétence pour la gestion de ces zones. Ainsi, le conseil municipal accepte de céder 23 074 m² de terrain pour permettre que ceux-ci soient ensuite revendus à des porteurs de projets.

Des acquéreurs se sont déjà montrés intéressés pour 8 000 m², dont la SARL Andrieu pour 990 m². Le conseil communautaire s'est prononcé pour, mais les communes du territoire doivent encore voter pour autoriser les ventes.

« On a insisté pour que les communes prennent leur délibération dans le mois afin de ne pas top retarder les projets », souligne Xavier Ioos, maire de Préty. La communauté de communes reprendrait l'ensemble pour 55 625 €. « C'est exactement ce que cela nous a coûté entre l'achat et la viabilisation », précise Xavier Ioos.

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS ENVIRONNEMENT

Le Mâconnais paye moins cher ses poubelles, Tournus continue à payer plus

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Le conseil communautaire a acté jeudi les nouveaux taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Si les habitants du Mâconnais-Val de Saône peuvent se réjouir d'une diminution, le maire de Tournus a pointé une injustice pour les Tournusiens.

La collecte des déchets coûte plus cher à Tournus que dans les autres communes, d'où une taxe plus élevée. Photo Thomas BORJON

Les conseillers communautaires du Mâconnais-Tournugeois se sont penchés jeudi soir sur les taux des taxes pour 2018. Celles sur le foncier ou sur l'habitation ne bougent pas. Du côté de l'enlèvement des ordures ménagères, il y a une bonne nouvelle pour les habitants de l'ancienne communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône. « Toutes les communes hors Tournus bénéficient d'une collecte des ordures ménagères par semaine, le même taux sera donc appliqué aux contribuables de ces communes », a expliqué Jean-Maurice Dailly, vice-président en charge des finances. En clair, tous ceux qui bénéficient du même service paieront autant. Les élus ont choisi de s'aligner sur le taux fixé par l'ancienne communauté de communes du Tournugeois, qui était plus bas que dans le Mâconnais-Val de Saône. Ce dernier passera donc de 11,80 à 7,56 %.

Pourquoi Tournus paie plus cher ?

En revanche, Tournus va continuer à payer plus cher. Les habitants du centre-ville paient 11,09 %, puisqu'ils bénéficient de trois ramassages par semaine et de la collecte des déchets recyclables. Bertrand Veau, maire de Tournus, s'est abstenu sur ce vote, trouvant injuste que les habitants hors centre et hors immeubles paient 9,53 % alors qu'eux n'ont qu'un seul ramassage.

Il lui a été expliqué que cela était dû au nombre important de points d'apport volontaire dans la ville, qui constitue pour les services de l'intercommunalité un coût supplémentaire. Cet argument ne l'a pas convaincu, puisqu'il considère que les bennes destinées au recyclage ne sont pas utilisées que par des Tournusiens. Jean-Claude Meunier, maire d'Ozenay, a quant à lui souligné qu'à l'époque où Henri Lévêque était maire, « les communes rurales avaient accepté de prendre plus sur leurs parts pour soulager les habitants du centre-ville ». Philippe Béligné, vice président en charge de l'environnement, a confirmé que le débat n'était pas clos. « C'est un sujet qui va être approfondi. On pourrait très bien augmenter les zones 1 (centre-ville) et 2 (immeubles). » Ce qui permettrait aux autres Tournusiens de payer moins.

> « Les communes rurales avaient accepté de prendre plus sur leurs parts pour soulager les habitants du centre-ville. »
> Jean-Claude Meunier, maire d'Ozenay

La redevance incitative critiquée

René Varin, conseiller tournusien, a profité de ce débat pour parler du traitement des déchets. « Il faudrait quand même qu'on réfléchisse à limiter nos ordures ménagères. Nos voisins paient moins et nous, on paie beaucoup. » Catherine Gabrelle, présidente du Mâconnais-Tournugeois, assure qu'« à service égal, les habitants ne paient pas moins ». Elle a ensuite ironisé sur le système qui consiste à limiter les levées à 12 par an. « La redevance incitative, ça a aussi l'avantage de trouver dans nos communautés de communes et sur les bords de la départementale les sacs-poubelle que des gens d'Entre Saône et Grosne laissent », a-t-elle souligné.

Thomas Borjon

Rejoignez-nous sur facebook
www.facebook.com/LeJSLChalon

Des ventes pour développer la zone de Préty

De nombreux projets privés sont en prévision sur la zone d'activité de Préty. Patrick Raynaud, le propriétaire de l'ancien bâtiment des ambulances qu'il a transformé en studio d'enregistrement, souhaite s'agrandir pour un projet de salle culturelle. Il souhaite donc acheter une parcelle de 4 000 m². La société Orela vise 1 000 m² pour un local de stockage et l'entreprise Andrieu compte sur 990 m² pour augmenter sa capacité de stockage, de matériel agricole et développer son activité en proposant des quads et des motos. Il y aurait aussi une nouvelle installation sur 2 000 m², celle de Vincent Delphin, ébéniste à Mancey. Autant d'extensions et d'installations vues d'un bon œil par la mairie de Préty. Cependant, cette dernière n'ayant plus la compétence sur les zones d'activités économique, elle ne peut pas vendre les terrains. Le Mâconnais-Tournugeois, qui a la compétence, ne peut pas non plus car il n'est pas propriétaire. C'est pourquoi le conseil communautaire a dû se prononcer pour acheter les terrains qu'il revendra ensuite à ceux qui veulent les acquérir. Les transactions pourraient durer jusqu'à novembre, entre autres parce que toutes les communes doivent prendre une délibération à ce sujet en conseil municipal.

Trois propriétaires de bâtiments sur la zone de Préty souhaitent s'agrandir. Photo Thomas BORJON

Thomas Borjon

BERNARD NIE
Transaction Vignobles
71150 CHAGNY
recherche
vignes ou
terres à vignes AOC
Mâcon Bourgogne
Tél. 06 20 53 92 95

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE SAMEDI 17 MARS 2018

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cette année, il faudra payer pour le déploiement de la fibre optique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

■En 2016, des premiers travaux ont été effectués entre Mancey et Royer pour une montée du débit. Dans le Mâconnais-Tournugeois, Royer fait partie des communes où Orange interviendra en premier en raison du faible débit dans la commune. Photo d'archives Thomas BORJON

> « Le très haut débit va nous impacter violemment. »
>
> Jean-Maurice Dailly, vice-président en charge des finances

Jean-Maurice Dailly, vice-président en charge des finances du Mâconnais-Tournugeois, a présenté jeudi les orientations du budget 2018, qui sera impacté par le déploiement du très haut débit.

« Au niveau de la section de fonctionnement, on a une réduction des dépenses et une augmentation des recettes. » Le point sur les finances du Mâconnais-Tournugeois effectué jeudi en conseil communautaire par Jean-Maurice Dailly, le vice-président qui en a la charge, a commencé par quelques bonnes nouvelles. Il a évoqué, entre autres, une économie de 20 000 € sur le gardiennage de la piscine de Tournus depuis la mise en place de la vidéosurveillance, ou encore de 80 000 € sur le ramassage des ordures ménagères. Côté emprunt, il note qu'on est « assez peu endettés », avec une baisse de 10 % de 2016 à 2018. Mais il prévient : « Le très haut débit va nous impacter violemment. La dette peut doubler. On va construire le budget avec cette hausse identifiée. Le but sera de ne pas augmenter les impôts. »

Déploiement de 2018 à 2020

La communauté de communes participe à hauteur de 150 € par habitant au financement par le Département du déploiement de la fibre optique sur son territoire. Les travaux étant pour cette année, l'intercommunalité doit verser 80 % de l'enveloppe d'environ 2,5 millions d'euros prévue. « Il va falloir emprunter et être prudent dans nos investissements », a mis en garde Jean-Maurice Dailly. Les 20 % restants seront déboursés à la fin des travaux, soit en 2020.

Parmi les autres investissements pour 2018, il a pointé les 277 000 € d'achat du fonds de commerce et des murs de *Siècles et art*, à Tournus, qui deviendra le futur office de tourisme. Pour les travaux, la collectivité participera à hauteur de 300 000 €. Bertrand Veau, maire de Tournus, estime que « ce débat d'orientation budgétaire sur une année en cours est un peu court ». Il regrette que ne soient évoqués que les projets de 2018. Pour une vision à plus long terme, il souhaiterait d'ailleurs « qu'on définisse l'intérêt communautaire ». C'est-à-dire les domaines et les compétences sur lesquels le conseil souhaite prendre la main.

Une fusion à terminer

« Pour l'instant, on navigue à vue », ne cache pas Catherine Gabrelle, la présidente. Pour elle, la priorité est de conclure les affaires inhérentes à la fusion du Tournugeois et du Mâconnais Val de Saône, effective depuis le 1er janvier 2017. Ce qui passe, entre autres, par l'harmonisation des compétences. Elle a tout de même évoqué un futur projet d'hôtel d'entreprises pour offrir une solution spécifique aux entrepreneurs qui ne trouvent pas de locaux adaptés à leur demande.

Thomas Borjon

Subventions : « L'année prochaine, ce sera beaucoup plus strict »

■Catherine Gabrelle, maire de Royer et présidente du Mâconnais-Tournugeois. Photo d'archives Thomas BORJON

« Les subventions, ça a été un travail ardu. Elles ont été vues par toutes les commissions concernées. On a entériné certaines choses, sous réserve que la commission finance valide », a précisé Catherine Gabrelle, présidente du Mâconnais-Tournugeois, avant d'énumérer la liste et les montants de ce que la communauté de communes prévoit d'accorder. Elle a entre autres expliqué que Les Impromptus n'auraient que 500 € au lieu des 3 200 demandés et des 1 000 obtenus l'année dernière, au motif qu'il y a déjà, dans la commune d'Ozenay, Art patrimoine qui organise une manifestation, que celle-ci accueille gratuitement 2 000 personnes alors que Les Impromptus ont réalisé 697 entrées payantes. « On ne peut pas favoriser une association privée qui organise un concert payant dans un lieu privé », a-t-elle souligné. Ainsi, les deux associations toucheront la même somme. Paul Talmard, maire d'Uchizy, a regretté que La Musardine n'obtienne que 500 €. « C'est quand même six concerts dans l'année et ce sont des musiciens professionnels qui viennent », a-t-il précisé. Catherine Gabrelle a insisté sur le fait qu'un nouveau règlement pour les subventions sera mis en place. Celui-ci pourrait comprendre, entre autres, le fait que la subvention ne doive pas financer plus de 50 % du projet, ou encore l'obligation de la gratuité de la manifestation. « L'année prochaine, ce sera beaucoup plus strict », prévient-elle, pour faire face à la hausse croissante des demandes.

AU FIL DU CONSEIL

■***Bar de la Madeleine* à Tournus**
La communauté de communes du Tournugeois a fait l'acquisition il y a 7 ans de l'ancien *Bar de la Madeleine*, situé rue Désiré-Mathivet. L'objectif était à l'époque d'en faire un cyber espace, mais le projet a été abandonné. Le local pourrait être revendu à un psychologue.

■**Zone d'activité de Préty**
Les zones d'activités économiques passant dans le giron intercommunal, le Mâconnais-Tournugeois va devoir acheter les parcelles de celle de Préty. « On a quatre acheteurs qui ont confirmé vouloir acheter des parcelles sur la zone », a annoncé Catherine Gabrelle. L'un pour une création d'entreprise, d'autres pour s'agrandir.

LACROST ENTREPRISE

Un magasin de motoculture pour entamer le développement de la zone d'activité

Christophe Gillet a choisi d'installer son troisième magasin de motoculture à Lacrost. Également associé dans une société immobilière, il compte bien participer au développement d'un pôle commercial sur la zone d'activité de la communauté de communes.

Christophe Gillet (4e à droite) dirige une équipe de neuf salariés répartis sur trois magasins. Photo Thomas BORJON

Christophe Gillet a ouvert samedi, sur la zone d'activité intercommunale de Lacrost, un troisième magasin sous l'enseigne MG Motoculture. Après avoir démarré à Senozan en 2005 puis avoir poursuivi son développement dans l'Ain, à Feillens, en 2009, l'entrepreneur de 34 ans, originaire de Péronne, s'approche de Tournus. L'occasion de développer son activité sur une nouvelle zone géographique et de profiter du départ de ses concurrents, les établissements Andrieu, qui ont quitté leur local de Lacrost en octobre pour rejoindre Préty.

La visibilité liée à l'emplacement

Christophe Gillet pointe l'attrait de la zone d'activité en termes de visibilité, puisqu'elle se situe sur « un axe très passant, Tournus-Cuisery ». Le site lui permet aussi de rester à moins de 30 kilomètres de Senozan, ce qui facilite l'approvisionnement. Le patron de MG Motoculture a confié les rênes de cette troisième enseigne à deux salariés dont le gérant, Damien Coulbrant, qui vient de s'installer à Lacrost. Le bâtiment de 300 m², dédié à « la vente et la réparation de tout matériel qui se ramène à l'entretien du jardin, pour le professionnel comme pour le particulier », est loué à la société immobilière qui a acheté 5 000 m² de terrain à la communauté de communes. Christophe Gillet et Cédric Pariset en sont les principaux actionnaires. L'objectif, à terme, est de construire trois ou quatre bâtiments pour les proposer à la location. « L'idée est de se développer plutôt sur des activités commerçantes pour avoir un pôle attractif, pas de louer à une société dormante », précise Christophe Gillet. Si ce projet prendra certainement plusieurs années, il est persuadé que la zone sur laquelle il vient de s'installer « va se développer ».

Thomas Borjon

Des terrains enfin vendus

La zone est restée longtemps inoccupée. Thomas BORJON

La communauté de communes a fait l'acquisition de terrains à Lacrost il y a une dizaine d'années pour permettre l'implantation de l'usine Albea. Mais les terrains restants sont toujours restés en l'état, jusqu'à mai 2016, date à laquelle la société CC Immo a fait l'acquisition de 5 000 m². D'autres ventes avaient été annoncées par Claude Roche, le président de l'intercommunalité de l'époque, comme au groupe Serfim, sans que finalement rien ne soit concrétisé. En revanche, ADG Diffusion, Caramel, bonbons et chocolat, entreprise hébergée à la pépinière d'entreprises de Tournus, devrait venir s'y installer.

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS POLITIQUE

L'office de tourisme de Tournus s'installera dans le local du syndicat agricole

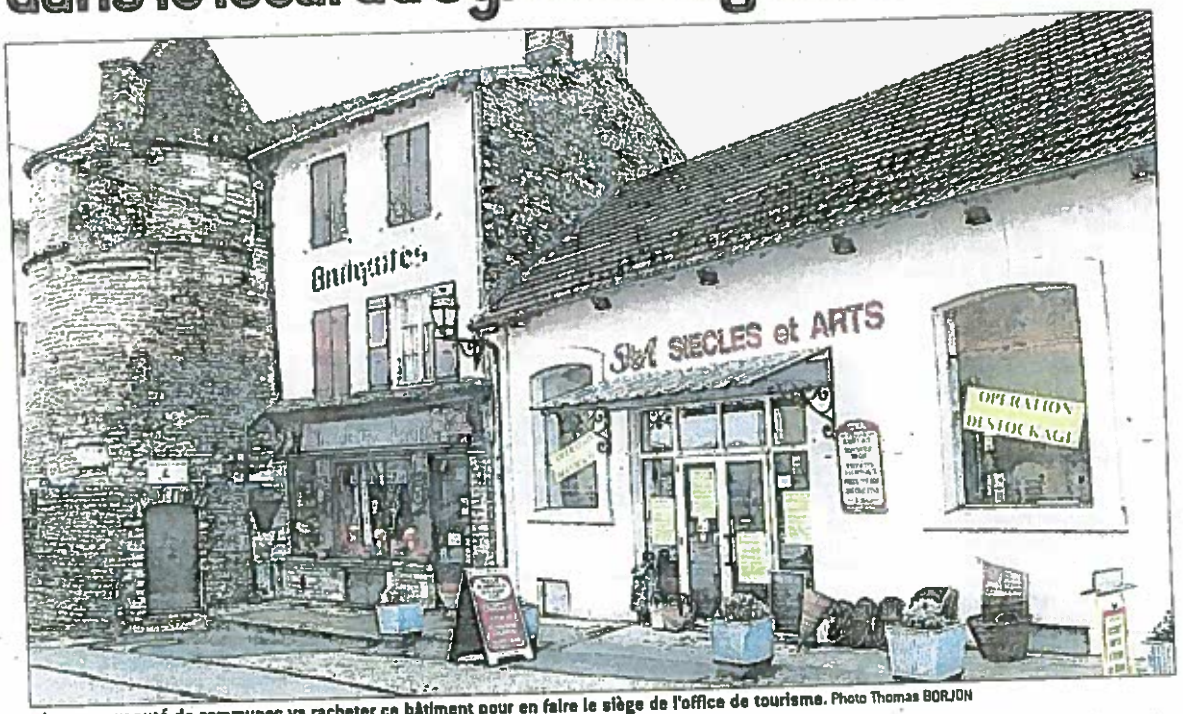

La communauté de communes va racheter ce bâtiment pour en faire le siège de l'office de tourisme. Photo Thomas BORJON

Après un premier débat le 14 décembre, le conseil communautaire a acté jeudi soir l'acquisition d'un nouveau local à Tournus pour l'office de tourisme.

Jeudi soir, à Fleurville, il a beaucoup été question d'enfance (*lire par ailleurs*) lors du premier conseil communautaire Mâconnais-Tournugeois de l'année. Un autre sujet d'importance a lui aussi été débattu par les conseillers. Il concerne l'acquisition de locaux pour la future installation de l'office de tourisme. En séance, les conseillers communautaires ont validé, à l'unanimité, l'achat du local appartenant au syndicat agricole situé rue Gabriel-Jeanton à Tournus.

La com'com va solliciter des aides pour financer l'opération

Le montant de l'acquisition s'élève à 170 000 €. À cette somme, il convient d'ajouter le montant de 90 000 € (honoraires d'agence inclus) destinés à l'achat du fonds de commerce du magasin Siècles et arts actuellement détenu par Mme Gambey. L'intégralité de l'opération sera à la charge de la communauté de communes qui va solliciter des aides pour mener à bien le projet. La présidente Catherine Gabrelle n'a pas caché qu'elle compte également voir l'office de tourisme s'impliquer financièrement dans le projet. L'idée étant que la communauté de communes finance "la coque" du futur bâtiment et l'office de tourisme son habillage intérieur. Une piste parmi tant d'autres.

Avec l'achat qui vient d'être acté en conseil, la mise en route du projet devrait se décanter assez rapidement. Dans le nouveau bâtiment, 200 m² de plain-pied seront dédiés à l'accueil du public et 100 autres m² réservés aux bureaux.

Pour les élus, l'idéal serait de pouvoir lancer les travaux d'ici la fin de l'année pour une ouverture vivement souhaitée dans le courant du premier semestre 2019. Dès le coup d'envoi de la nouvelle saison de tourisme. Pour mémoire, l'abbaye de Tournus attire près de 300 000 visiteurs par an. Pareille affluence confirme le choix du conseil communautaire de ce nouveau site.

Fernand Ribeiro

260 000

C'est, en euros, le montant total de l'achat du local appartenant au syndicat agricole situé rue Gabriel-Jeanton à Tournus et les honoraires d'agence destinés à l'achat du fonds de commerce du magasin Siècles et arts.

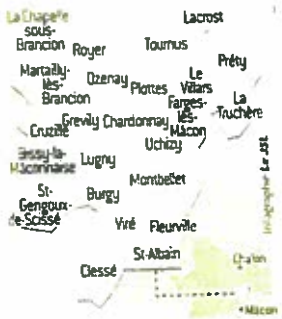

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Mâconnais-Tournugeois*

REPÈRES

Emploi
Depuis le 1er janvier, M. Mazuir a intégré à temps complet la communauté de communes. Jusqu'alors, il effectuait 18 heures à la com'com et 17 heures hebdomadaires à la commune de Bissy-la-Mâconnaise. Toutefois, pour permettre à cette dernière de se réorganiser, M. Mazuir sera mis à disposition de la commune, sur demande du maire, du 1er janvier au 31 mars. Une convention a été signée dans ce sens.

Jeunesse
Deux conventions ont été signées avec le Collectif pour l'éducation, la culture et les loisirs et le Centre de loisirs en Mâconnais pour la mise en place de projets éducatifs pour les enfants. La communauté de commune versera respectivement une participation financière de 26 000 € et de 26 384,10 € aux deux associations.

Taxe
Le montant de la taxe Gemapi (gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été fixé par le conseil à 3 € par habitant.

MÂCONNAIS-TOURNUGEOIS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les élus favorables à l'achat d'un nouveau local pour l'office de tourisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Mâconnais-Tournugeois

Les conseillers du Mâconnais Tournugeois se sont positionnés jeudi soir pour le rachat de la boutique *Siècles et arts*, située près de l'abbaye, pour y transférer l'office de tourisme tournusien.

La communauté de commune est prête à racheter le fonds de commerce et les murs du magasin *Siècles et arts* pour y transférer l'office de tourisme. Photo Thomas BORJON

> « Les locaux actuels ne correspondent ni aux standards en termes d'accueil des visiteurs, ni aux conditions de travail nécessaires pour l'équipe. »
> Julien Farama, vice-président en charge du tourisme

« J'ai bien conscience que c'est une démarche ambitieuse, mais c'est nécessaire pour que l'office de tourisme donne toute sa dimension au territoire. » Julien Farama, vice-président du Mâconnais-Tournugeois en charge du tourisme, a présenté jeudi au conseil communautaire le projet d'achat de *Siècles et arts* pour y déplacer l'office de tourisme de Tournus.
Cette opportunité se présente car les propriétaires du fonds de commerce partent à la retraite et le vendent, aux alentours de 90 000 €, et que les murs pourraient l'être aussi, pour près de 160 000 €, par le syndicat d'agriculteurs tournusiens à qui ils appartiennent.

Plus de 10 ans dans des locaux provisoires

En 2006, la structure a quitté le centre-ville pour rejoindre son point d'information, place de l'Abbaye. Une solution qui devait être provisoire. Depuis la fusion avec l'office de Fleurville, les salariés sont passés de trois à cinq et sont encore plus à l'étroit. « Les locaux ne correspondent ni aux standards en termes d'accueil des visiteurs, ni aux conditions de travail nécessaires pour l'équipe », a souligné l'élu. Si la vente se fait, le personnel pourrait bénéficier de 100 m² pour les bureaux et les réunions, et n'aurait plus à manger devant son ordinateur. Et les touristes auraient « 230 m² de surface de vente. Cela pourrait permettre de présenter une véritable vitrine du territoire, de proposer une boutique de produits dérivés et un relais de produits locaux ». Les travaux nécessaires sont estimés à 150 000 €.
La plupart des élus se sont montrés favorables. « Une occasion comme cela ne se représentera pas de sitôt », a souligné Jean-Maurice Dailly, élu de Lugny. Philippe Beligné, maire de La Truchère, ajoutant que « le millénaire de l'abbaye est en 2019. Si on veut avoir quelque chose avant un an et demi, il faut se décider ». Seul Philippe Bettencourt, élu tournusien d'opposition, a émis une réserve. « Je trouve que le déplacement de l'office de tourisme est une nécessité, mais moi, j'aurais proposé l'église Saint-Valérien. » Afin de conserver « une activité commerciale sur la place de l'Abbaye » et d'avoir un point central sur l'axe qui la relie au centre-ville.

Capter les touristes de l'abbaye

Bertrand Veau, maire de Tournus, lui a répondu qu'« on a réalisé une étude de restauration de l'église Saint-Valérien. Le coût serait de 832 000 € ». Julien Farama a insisté aussi sur l'importance de placer l'office de tourisme à un endroit stratégique pour « capter les flux de touristes » et ensuite les renvoyer dans tout le territoire. « L'enjeu, ce n'est pas qu'ils aillent chercher des renseignements. Cela représente 5 à 7 % des visiteurs. Mais qu'ils aient envie de passer la porte. » À trois abstentions près, les élus se sont prononcés pour que les négociations et les demandes de subventions soient engagées.

Thomas Borjon